



VU  
Pour être annexé à mon arrêté en date  
22 AOUT 2008  
Moulines, le 22 AOUT 2008  
Le Préfet,

Signature  
Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général

Patrick LAPOUZE

Plan de prévention des risques naturels  
concernant les mouvements différentiels  
de terrain liés au phénomène de  
retrait-gonflement des argiles

Commune de JENZAT

Plan de zonage réglementaire

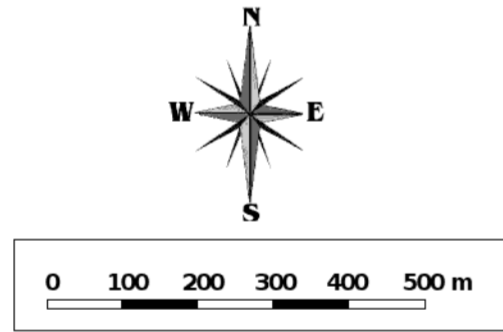
PPR approuvé le :



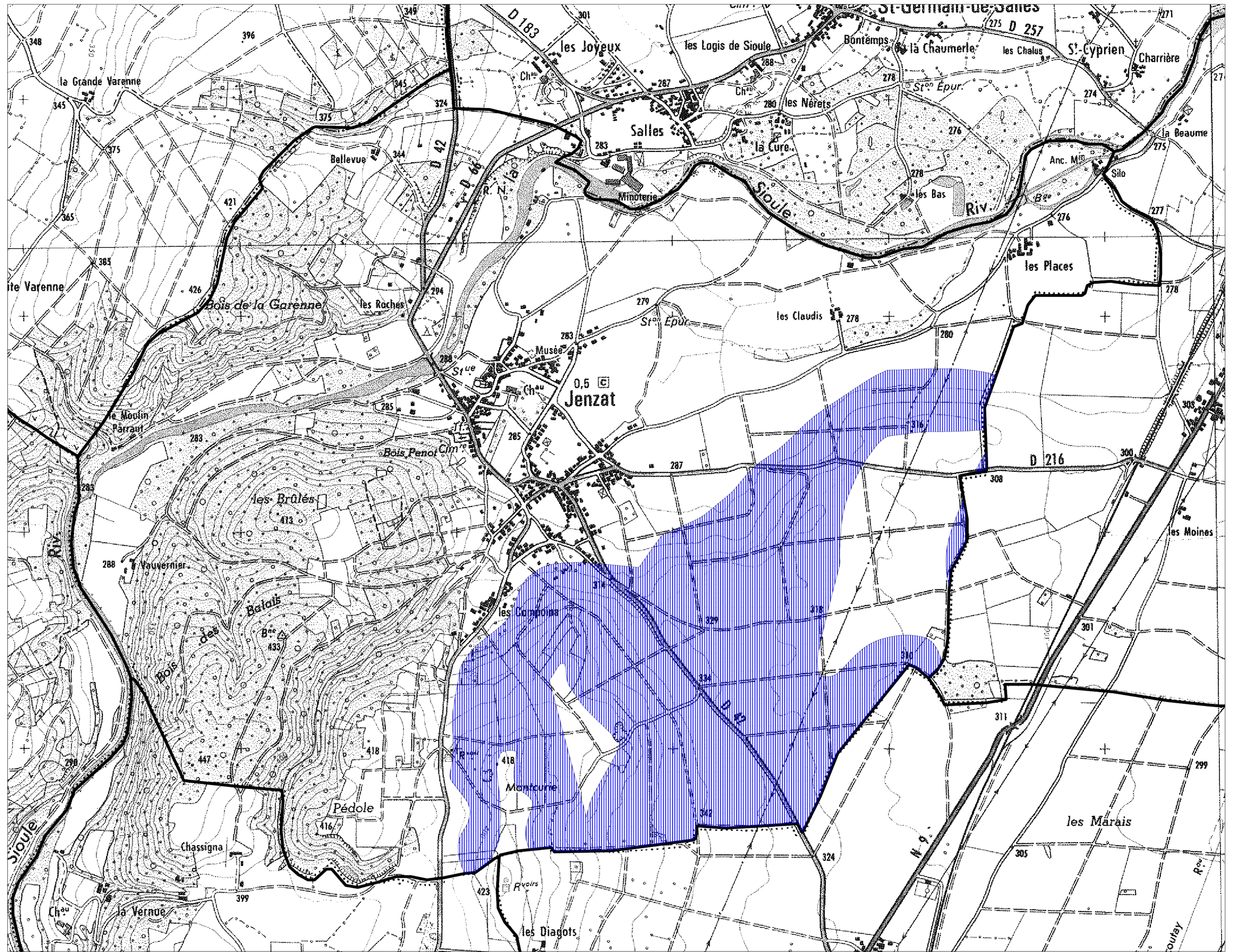
Extrait du rapport BRGM/IRP-53375-FR, octobre 2004

Commune de JENZAT

Légende :  
 Zone exposée au risque



Fond topographique Copyright I.G.N. SCAN25, 1999 ; Carte d'aide : rapport BRGM IRP 52769 FR, août 2004



Echelle : 1/10 000